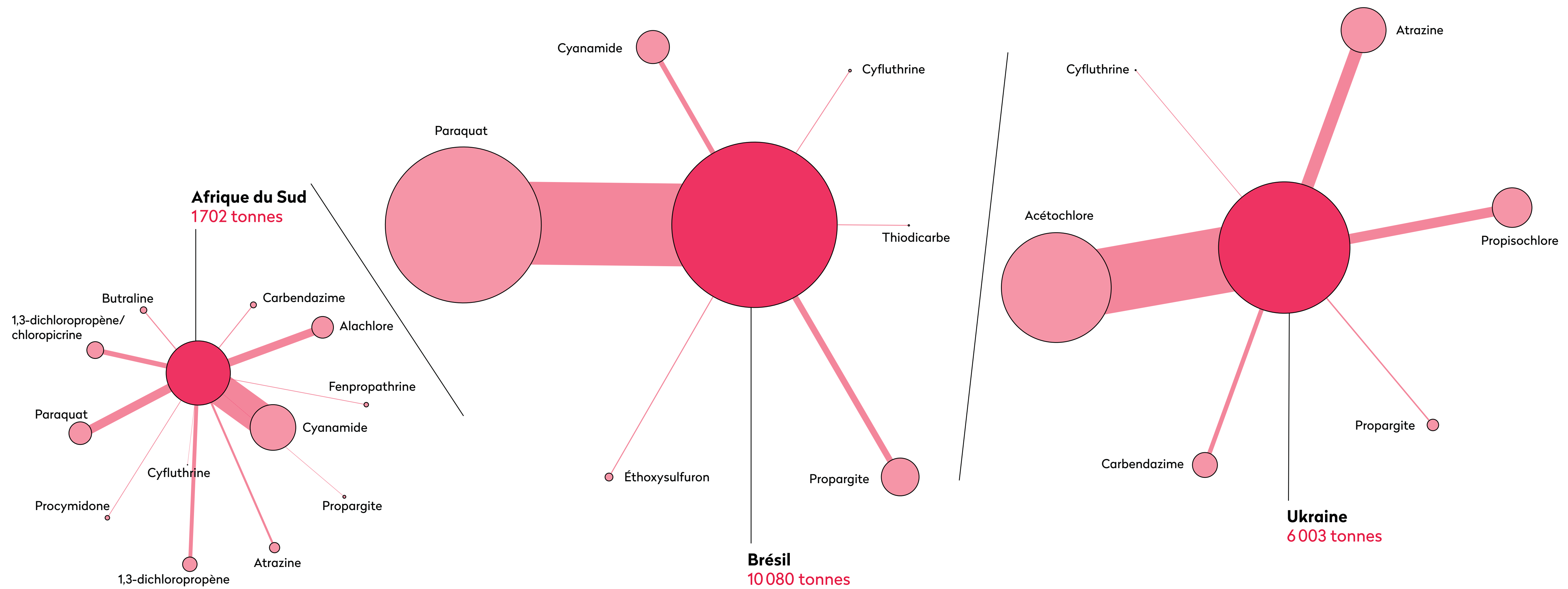


EXPORTATIONS DE PESTICIDES INTERDITS VERS L'AFRIQUE DU SUD, LE BRÉSIL ET L'UKRAINE (2018)



Sources : Analyse de Unearthed/Public Eye des notifications d'exportation de 2018 reçues de l'Agence européenne des produits chimiques ou des autorités françaises/allemandes/belges. Seuls les pesticides interdits comme « produits phytosanitaires » et exportés expressément à des fins de protection des cultures sont inclus dans cette liste. Dans la plupart des cas, les chiffres utilisés ici sont ceux de mélanges contenant des substances interdites, et non ceux des substances interdites uniquement. Les chiffres présentés dans les notifications d'exportation sont des estimations publiées avant que l'exportation ait lieu. Certains États et entreprises ont indiqué que les volumes effectivement expédiés étaient inférieurs ou supérieurs aux prévisions. La plupart ont refusé de fournir des données complètes.